

FORMATION POUR MONITEURS DE CAMPS DE VACANCES

PROGRAMME 2017-2018

Formation « Charte de Qualité »

Le programme de formation permet, d'une part, d'acquérir des connaissances de base pour entrer dans la fonction de moniteur/trice et de devenir « charto-compatible » et propose, d'autre part, des ateliers de formation continue aux moniteurs/-trices expérimentés et futurs responsables. Cette formation est réalisée en partenariat avec les cemea.

A qui s'adresse cette formation ?

En priorité, à tou-tes-s les moniteurs/-trices et futurs responsables engagés dans les organismes de vacances membres de la Charte de qualité, ayant au minimum 18 ans dans l'année en cours.

Parcours

Le parcours fonctionne sur le principe de **capitalisation de 5 ateliers de 3 h et une expérience en tant que moniteur/-trice** de camp de vacances.

Avant une première expérience en tant que moniteur/-trice :

1. Effectuer deux ateliers obligatoires :
 - ▢ La responsabilité juridique et la sécurité physique
 - ▢ Un deuxième atelier défini avec l'organisme de vacances

2. Encadrer un camp résidentiel ou à la journée

3. Participer à trois autres ateliers choisis dans le programme

Après une expérience de camp en tant que moniteur/-trice :

- ▢ Suivre 5 ateliers à choix dans le programme dont La responsabilité juridique et la sécurité physique ou
- ▢ Participer à un weekend regroupant 5 ateliers

Après avoir complété son parcours de formation, tout-e moniteur/-trice est invité-e à **demandeur une attestation de chartocompatibilité** auprès du Groupement, en envoyant un e-mail à info@chartedequalite.ch ou directement à l'organisme membre qui l'engage.

Choix des ateliers

Il est conseillé de consulter les objectifs des ateliers avant de faire son choix et d'opter pour des ateliers en fonction de l'intérêt pour la thématique et après discussion avec l'organisme. Les ateliers indiqués (☀) ou (♦) sont recommandés (☀) aux nouveaux moniteurs/-trices et (♦) aux moniteurs/-trices expérimentés et futurs responsables.

La description des ateliers et la liste des équivalences sont disponibles sur www.chartedequalite.ch

Inscriptions en ligne uniquement sur <http://formation-cemea.ch/charte>

Prix de la formation

Pour les participants d'organismes membres de la charte, la finance d'inscription est réglée par le Groupement.

Pour les participants d'organismes non-membres de la charte, les ateliers sont payants. Une finance de participation de 30.- par atelier est facturée au participant ou à l'organisme.

Absence à la formation

En cas de désistement ou d'absence non annoncée (par écrit ou par téléphone aux cemea) au moins 7 jours avant l'atelier, une taxe de 30.- sera facturée au participant.

Annulation d'un atelier

Pour des raisons de qualité, les cemea se réservent le droit d'annuler une formation pour laquelle le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. Les personnes inscrites sont avisées soit par écrit, soit par téléphone, 7 jours ouvrables avant le début de la formation et des solutions de remplacement leur seront proposées.

Attestation de présence

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée. Une attestation de présence est remise à chaque participant à la fin de la formation.

CALENDRIER DES ATELIERS 2017-2018

Lieu des cours : cemea, 11 route des Franchises, 1203 Genève

Horaires : de 18h30 à 21h30

Γ Responsabilité juridique et sécurité physique ✨

lundi 9 octobre
mardi 28 novembre
jeudi 18 janvier
jeudi 8 mars
mardi 17 avril
mercredi 23 mai
jeudi 31 mai
lundi 11 juin
mardi 19 juin
mardi 26 juin

Γ Fonctions du moniteur ✨

jeudi 03 mai
jeudi 7 juin

Γ Préparer et animer une activité ✨

lundi 19 mars
mardi 22 mai
lundi 4 juin
jeudi 21 juin

Γ Accueillir la différence

vendredi 25 mai

Γ Ces enfants « difficiles » qui nous désarçonnent

vendredi 4 mai

Γ Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances

jeudi 26 avril
mercredi 6 juin

Γ Gestion des confidences

lundi 7 mai
vendredi 8 juin

Γ L'alimentation en camp de vacances

jeudi 17 mai
lundi 28 mai

Γ Le travail en équipe

vendredi 1^{er} juin

Γ Les besoins de l'enfant ou de l'adolescent

mercredi 18 avril
lundi 14 mai
mardi 12 juin

Γ Les attitudes éducatives

mardi 10 octobre
lundi 27 novembre
mercredi 17 janvier
mardi 6 mars
lundi 23 avril
mercredi 2 mai
mardi 15 mai
mardi 5 juin
lundi 18 juin

Γ Les sanctions et les punitions

mercredi 30 mai
jeudi 14 juin

Γ Moniteurs en centre aéré

mardi 29 mai

Γ Prévention et gestion des conflits

jeudi 19 avril
lundi 30 avril
vendredi 15 juin
lundi 25 juin

Γ Relations avec les parents

jeudi 24 mai

Γ Les fonctions du responsable ✨

mercredi 25 avril

Γ Animer une équipe ✨

mardi 08 mai

Γ Situations difficiles en accueil collectif ✨

mercredi 16 mai

Γ Un camp : tout un projet ✨

vendredi 13 avril

Γ Week-end « 5 Formations Charte » de 9h à 16h30

du samedi 3 au dimanche 4 février
du samedi 26 au dimanche 27 mai
du samedi 23 au dimanche 24 juin

✨. Ateliers recommandés aux nouveaux moniteurs

✨. Ateliers recommandés aux moniteurs expérimentés, futurs responsables